

## Loi sur l'énergie 11.015

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

- Le stand by des machines à café en Suisse consomme la même quantité d'énergie que la ville de Lucerne
- Le stand by des machines à café en Europe consomme la production de 2 centrales nucléaires et demie.

Notre société, NOUS, avons une addiction à l'énergie abondante et bon marché. Et nous pourrions vivre heureux jusqu'à la fin des temps, dans ce royaume de la surconsommation, si deux menaces graves ne venaient pas troubler ce monde parfait :

- Le changement climatique produit par les gaz à effet de serre, principalement le CO<sub>2</sub> dû à la combustion des énergies fossiles.
- Le Pic Oil, qui décrit la fin du pétrole bon marché. La production des puits actuels étant arrivée à son maximum avant de décroître, la difficulté d'accès à de nouveaux gisements, l'augmentation de la demande des pays émergents, nous condamnent à chercher de nouvelles sources d'énergie ou surtout d'économie, l'énergie la moins chère étant toujours celle que l'on ne consomme pas.

La révision de la loi sur l'énergie s'inscrit dans ce contexte, et surtout sous la pression du temps. Les prévisions, à propos du changement climatique sont alarmistes : il est nécessaire d'agir vite, le réchauffement n'est pas un système linéaire, il y aura un phénomène d'emballement du processus, si nous n'agissons pas rapidement. Jamais une société humaine ne s'est retrouvée dans une situation pareille, avec une conscience des enjeux, à l'échelle de une voir deux générations. Les

films catastrophes seront un avant-goût de ce qui nous attend si nous n'agissons pas : émigration massive, guerres, territoires inhabitables. De nombreuses villes ont déjà entamés des grands travaux pour prévenir la montée des eaux due au réchauffement tel que New York et Londres.

Face à ces défis, que nous importe les machines à café...

Un autre problème est les mentalités et les croyances, que la technique nous sauvera de tout et nous évitera de faire des efforts... *Einstein disait que « les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être résolus au niveau et avec la façon de pensée qui les a engendrés »* mais ceci est un autre débat.

Notre nouvelle loi doit être ambitieuse : elle s'engage pour une société à 2000 Watts en 2050, c'est-à-dire réduire la consommation d'énergie d'un facteur 3 dans un délai de deux générations, et réduire d'un facteur 9 la production de CO<sub>2</sub>. Cet engagement a déjà aussi été pris par le Conseil d'Etat dans son plan directeur de l'aménagement du territoire, volet stratégique de juin 2011. En ville de Zürich, autre exemple, le peuple a accepté, par le vote populaire du 30 novembre 2008, de fixer aussi à 2050 la date limite de réalisation de la société à 2000 Watts.

Des projets existent déjà à l'échelle du Canton comme Holistic en ville de Neuchâtel, et le projet de l'autonomie énergétique de la région du Val-de-Ruz.

Les objectifs visés nous permettront de dynamiser aussi les entreprises et l'emploi. Le canton de Neuchâtel est déjà reconnu comme pôle dans le photovoltaïque au niveau suisse, et le CSEM et Microcity

représentent également des immenses atouts. Le secteur du bâtiment est aussi un partenaire très important.

Un volet important, que la loi sur l'énergie ne traite pas, est la mobilité, qui à elle seule représente environ 47% des émissions de CO2, les bâtiments se situant eux, entre 35% et 40% en consommant cependant 45% de l'énergie totale.

Pour les bâtiments, la loi proposée est encore cependant peu contraignante. Elle demande un certificat énergétique, à choix : le CECB ou Display pour les bâtiments de plus de 5 utilisateurs et de 1000m<sup>2</sup>. Ces certificats servent principalement à faire prendre conscience aux propriétaires concernés de l'état de leurs bâtiments : pour entamer une rénovation, un travail approfondi doit encore être fourni, avant de commencer les travaux. Cependant, pour l'Etat, ces certificats donneront une photographie de l'état du parc immobilier cantonal et permettront de conseiller les propriétaires de manière ciblée.

Le système de subvention actuel a un grand succès, qu'il s'agisse du programme bâtiment de la Confédération où en 2010 près de 30'000 demandes de subvention ont été déposées, soit près du double estimé lors du lancement du programme, ou de la RPC pour la production d'électricité renouvelable où les projets ont aussi asséché le fonds disponible qui a été revu depuis.

L'information diffusée commence à avoir des effets, la population se sent concernée et la responsabilité de l'Etat et surtout notre responsabilité est de favoriser les changements nécessaires, pour répondre aux défis de notre temps, par cette loi, et non de les freiner.

Christiane Bertschi, députée socialiste, 1<sup>er</sup> novembre 2011